

Le ton solennel

Philippe ROBERT

« Mais pourquoi prendre ce ton solennel pour faire les choses ? La liturgie ne demande-t-elle pas plus de sobriété, plus de simplicité ? »

Question que nous avons sans doute déjà entendue poser par un participant à la fin d'une célébration. Si la solennité interpelle, c'est peut-être qu'elle ne « sonne pas juste » avec ce que l'on attend d'une célébration liturgique dans l'esprit de la réforme conciliaire. Elle frise trop le pompeux, le cérémoniel et elle n'est pas suffisamment empreinte d'une « gravité majestueuse ».

La gravité, telle est sans doute la première qualité de la solennité. Trop souvent nous associons la gravité au tragique : « l'heure est grave. » Mais rappelons-nous que le sens premier du terme latin *gravis* signifie « lourd », c'est-à-dire qui a du poids et donc qui ne se fait pas à la légère. Non, notre célébration n'est ni pesante, ni légère : elle est seulement lourde de conséquences puisqu'en elle se joue notre rencontre avec Dieu par Jésus Christ notre Sauveur dans l'unité du Saint Esprit.

Quand à la majesté, elle donne un sentiment de grandeur, de dignité et de noblesse. Toute célébration liturgique s'accommode bien de ces trois qualités qui lui sont conférées par la gravité de son déroulement. Celles-ci permettent à la liturgie de se déployer et de laisser pressentir les enjeux du mystère qu'elle célèbre.

L'attitude du chantre

Quelle doit être l'attitude du chantre pour qu'elle s'inscrive dans la juste solennité que l'on attend de la célébration ?

Tout d'abord qu'il ne prenne pas son rôle à la légère non seulement dans la préparation préalable, moment où il prendra connaissance du programme des chants, mais aussi au cours de la célébration elle-même en évitant toute désinvolture.

Le chantre doit avoir conscience de sa grande responsabilité dans la qualité du

chant de la célébration. C'est de lui que dépend principalement la justesse du chant de l'assemblée. Il doit donc bien maîtriser les mélodies que celle-ci devra reprendre après lui. Le modèle qu'il propose doit être empreint de dignité et de noblesse : chaque note de la ligne mélodique doit avoir son juste poids adapté au lieu où le chant trouve son « écho-résonnance ».

Cette gravité que nous avons définie ci-dessus doit aussi se traduire dans l'expression vocale du chantre. Non pas une voix qui s'écoute et qui empêche celle de l'assemblée d'advenir, mais une voix qui s'offre pour donner voix à celui qui la reçoit. Créer l'union des voix est « grave » puisque de cette union naît la présence du Corps du Christ au cœur de la célébration, dans toute sa majesté.

La gestique du chantre a aussi toute son importance. Tous ses gestes doivent être habités de la conscience de participer à une œuvre qui édifie l'Église. Pas de gestes grandiloquents qui attirent l'attention sur la personne du chantre au détriment de l'action qui se déroule, ni de gestes insignifiants, étriqués, qui témoignent du manque d'aisance ou de l'incompétence de celui qui les effectue, mais des gestes bien posés, efficaces, ajustés au résultat qu'on attend d'eux.

Un Corps habité par l'Esprit

Le comportement corporel du chantre ne pourra trouver sa juste solennité que si celui-ci est habité par « l'esprit de la liturgie ». Ce n'est que dans une attitude où il se laisse traverser par la grandeur du mystère auquel il participe par son ministère qu'il trouvera le ton de voix juste et la gestique appropriée, soutenues par une maîtrise technique acquise au préalable, pour donner corps à l'ensemble des baptisés rassemblés pour louer Celui dont ils tiennent la Vie.

